



Département du Finistère

BULLETTIN D'INFORMATIONS N°136-JUIN 2014

Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400

Tel 02.98.68.15.21.

Fax 02.98.68.34.82.

courriel : mairie.saintservais@orange.fr

Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations
est disponible sur le site
officiel
de la commune

www.saint-servais-29.fr

URGENCES : Médecin de garde **15 SAMU**, Pharmacie de garde **3237**, Pompiers **18**, portable **112**, Gendarmerie **17**

MÉMO : École **02.98.68.00.77**, Garderie **06.87.29.71.04**

AGENDA

- ⇒ Kermesse de l'école organisée par l'APE le dimanche 1^{er} juin à partir de 12h00 à la salle polyvalente, repas puis animations.
- ⇒ Tournoi de Foot organisé par l'U.S.S.S.D le dimanche 8 juin.
- ⇒ Thé dansant organisé par le Temps libre le dimanche 15 juin à 14h00 à la salle polyvalente.
- ⇒ Repas des propriétaires organisé par la société de chasse le dimanche 14 juin à midi.
- ⇒ Thé dansant organisé par l'Amicale TROUZ-AN-DOUR le dimanche 29 juin.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 15 mai, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence des conseillers à l'exception de Ludovic MÉAR absent excusé.

La secrétaire de séance est Marie-Laure GRALL.

REHABILITATION DE L'ECOLE DES FILLES

Les travaux sont en cours. Les piquages des enduits sont terminés, les enduits extérieurs sont en cours de réalisation, le sondage du bois est effectué (nombre de pièces de bois à changer plus important que prévu). Le devis complémentaire est validé par le conseil municipal. La modification à l'extérieur pour la rampe d'accès handicapés, suite à l'éventuelle conservation du garage, sera revue ultérieurement.

PROJECTION INVESTISSEMENTS SUR LES PROCHAINES ANNEES

La municipalité a rencontré l'architecte des Bâtiments de France le lundi 13 mai. Des travaux à l'église seront à prévoir dans les années prochaines. La fresque dans l'ossuaire est détériorée et sera également à rénover. Le projet de préau démontable en toile à l'école est à revoir, il préférerait un carport. Le projet de construction de l'allée de pétanque lui convenait. Monsieur le maire demande à chaque élu de réfléchir aux investissements prochains sur la durée du mandat d'ici le prochain conseil. Des idées ont été évoquées : développer des animations pour les jeunes, identifier de nouveaux chemins piétonniers, l'extension de la salle polyvalente...

SECURISATION SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE

La route départementale au niveau du carrefour de Kernevez est dangereuse. Le conseil général a confirmé qu'une matérialisation de peinture bicolore est prévue pour le « tourne à gauche ».

DEPLACEMENTS DES CONSEILLERS ET DES AGENTS

Les déplacements au-dessus de 20 kilomètres seront pris en charge pour les conseillers et agents sur présentation de la convocation à la réunion. Ces déplacements seront remboursés en intégralité en fonction du tarif applicable à la fonction publique territoriale.

DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Après avoir pris connaissance des commissions à la communauté de communes, les délégués titulaires sont désignés.

Commission Tourisme, Patrimoine, Culture : Yves GUENNEGAN

Commission Développement durable, Production d'énergie, transport et mutualisation des services : Bernard MICHEL

Commission Immobilier, Centre aquatique, Déchets, THD : David LE BORGNE

Commission Economie, Agriculture : Alain TROADEC

Commission Enfance-Jeunesse : Marjorie LE HENAFF

Commission Aménagement du territoire, Equipôle : Marcel DETHINNE

Commission Finances, Marché publics, Soutien à l'économie : Paul LAURENT

DESIGNATION DU DELEGUE MILLE PATTES

Virginie MASSEY se propose pour occuper cette fonction de délégué.

DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS

Les 4 membres élus et les 4 membres non élus sont à nommer.

Centre Communal d'Action Sociale	MICHEL Bernard ABGRALL Christiane PAUL Valérie GRALL Marie-Laure LE BORGNE David BORD Guénaëlle	Membres extérieurs : GAUDIN Yves BOUCHER Christian MAZURIÉ Marie-Thérèse GOGUELET Yvonne GAC Elisabeth
---	--	--

DESIGNATION COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LA CCID

L'article 1650-1 du code général des impôts (CGI) prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires (communes de 2 000 habitants ou moins). La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. Par courrier expédié après l'élection du conseil municipal, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère invite à présenter une liste comportant douze noms.

REGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le règlement de la salle polyvalente est revu par les conseillers, notamment en ce qui concerne le nettoyage. Les états des lieux d'entrées seront effectués les samedis matins entre 9h00 et 10h00 et les états des lieux de sorties seront effectués les dimanches et lundis matins à 8h30 en présence du locataire.

DEPART DE L'AGENT TECHNIQUE ET SON REMPLACEMENT

Matthieu LE LAY demande une mutation à compter du 1^{er} septembre prochain. Une annonce est déposée sur le site du Centre de Gestion du Finistère. Les candidatures sont à transmettre à la Mairie pour le 24 mai 2014 au plus tard.

PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Sur l'année scolaire 2013/2014, l'école de SAINT-SERVAIS accueille neuf enfants de BODILIS, quatre enfants de PLOUNVENTER, neuf enfants de SAINT-DERRIEN, un enfant de PLOUNEVEZ-LOCHRIST et un enfant de PLOUEDERN. Le coût d'un enfant est de 804,91 euros pour l'année 2013-2014. Le conseil municipal décide de demander une participation de 803 euros aux communes extérieures, correspondant à la moyenne départementale qui est de 802,91 euros pour l'année 2013-2014.

KELEIER JUIN

Le Keleier est édité en juin et en décembre de chaque année. Les élus font la distribution de ce semestriel. Les quartiers de la commune sont répartis entre les différents conseillers.

ELECTIONS EUROPEENNES LE 25 MAI

Le bureau de vote dans la salle de la Mairie sera ouvert de 8h00 à 18h00. Mise en place du planning de présence des élus.

TEMPS D'ACTIVITE PERISCOLAIRE (TAP)

Le comité de pilotage s'est réuni le mardi 13 mai dernier, un questionnaire est établi et distribué aux familles ce jour. Ce questionnaire permettra de connaître le jour de mise en place du TAP, le nombre d'enfants inscrits aux séances et les types d'activités. Le prochain comité de pilotage aura lieu le mardi 20 mai prochain pour analyser les résultats.

QUESTIONS DIVERSES

- ⤴ Un courrier sera adressé à France télécom pour demander le dégroupage total de la ligne VDSL2.
- ⤴ Le tirage des jurés d'assises a eu lieu le mercredi 14 mai à PLOUGOURVEST. L'information a été transmise aux personnes concernées.
- ⤴ Demande de panneau signalétique (interdiction aux plus de 3,5 tonnes) à Bel Air, le conseil municipal ne donne pas son accord.
- ⤴ Musée : présentation de la saison 2014
- ⤴ Journée élus et agents le 14 juin 2014
- ⤴ Agenda : le prochain conseil aura lieu le 19 juin 2014

DÉRATISATION

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu le mardi 17 juin 2014 sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.

RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en juin 1998 doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à **la Journée Défense et Citoyenneté**.

« FLEURIR LE FINISTERE »2014

Lancement de la campagne « fleurir le Finistère »2014. Le jury intercommunal, chargé par le Conseil Général d'effectuer les sélections à la fois pour les concours « Villes et Villages fleuris » et « Maisons Fleuries », visitera les particuliers et/ou communes candidates du territoire **les 23 et 24 juin prochains**.

Pour permettre d'organiser au mieux ces deux concours, veuillez, **vous inscrire en Mairie pour le 7 juin**.

URBANISME

Déclaration préalable

Déposée le 08/04/2014 Accordée le 9/05/2014	M. et Mme SAVREUX	23, Kerhéol	Réfection toit terrasse
Déposée le 25/04/2014 Accordé le 15/05/2014	M.BIANNIC Yvon	6 Brétiez	Remplacement porte et Fenêtre
Déposée le 5/05/2014	M.BAUT David	9 Kérizella	Mur de soutainement
Déposée le 6/05/2014	M.LESAGER Louis	2 Bellevue	Abri de jardin
Déposé le 13/05/2014	M.PARENT Corentin	9 la Vallée Verte	Pergola
Déposée le 17/05/2014	M.MENDES FERNANDES David	3 Kérizella	Mur de clôture en Parpaing surélevé de Claustra

Certificat d'Urbanisme :

Déposé le 02/05/2014 Accordé le 15/05/2014	Arnaud PRIGENT et et Hervé RAMOND	Lieu-dit Runglas
---	--------------------------------------	------------------

3

Rappel : les ravalements, les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à un 1m80 doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

PAROISSE

Messés dans l'Ensemble Paroissial

Jeudi de l'Ascension 29 mai : messe à 10h45 à BODILIS. (Accueil Profession de Foi).

Samedi 31 mai : messe à 18h00 à la Vierge Noire à BODILIS.

Les samedis : 14,21 et 28 juin : messe à 18h à PLOUNÉVENTER.

Dimanche 1er juin : pas de messe.

Dimanche de Pentecôte 8 juin : messe à 10h45 à PLOUNÉVENTER.

Dimanche 15 juin : messe à 10h30 à SAINT-DERRIEN pour le Pardon.

Dimanche 22 juin : messe à 9h30 à SAINT-SERVAIS.

Dimanche 29 juin : pas de messe.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves désirant emprunter le transport scolaire en direction de LANDIVISIAU, pour la prochaine rentrée scolaire, doivent s'inscrire auprès des bureaux des Cars de l'Élorn à Landivisiau avant le 11 juillet 2014.

Pour les élèves déjà inscrits en 2013/2014, les parents recevront un courrier à leur domicile. Ces dossiers sont à retourner avant le 11 juillet 2014, accompagnés du règlement et d'une enveloppe timbrée.

Pour les nouveaux élèves, les parents peuvent retirer un dossier d'inscription, soit auprès des Cars de l'Elorn, ou en téléphonant au 02 98 68 04 36, ou sur le site internet : www.cars-elorn.fr, à partir du 15 juin 2014. En cas de paiement par prélèvement (en 8 fois maximum) retirer également un mandat de prélèvement et l'accompagner d'un RIB. Ce dossier doit être rempli et retourné aux Cars de l'Elorn avant le 11 juillet 2014, accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

<i>Permanences</i>	A la Mairie de BODILIS	A la Mairie de PLOUNÉVENTER
Juin 2014	Jeudi 12 juin de 9h00 à 12h00	Jeudi 19 juin de 9h00 à 12h00
<i>Temps d'éveil</i>	A BODILIS	Salle Sklerijenn à PLOUNÉVENTER
Juin 2014	Lundi 2 juin à 10h30 Eveil à la Maison Pour Tous	Jeudis 12 et 26 avril à 9h30 ou à 10h30 Eveil au mouvement et au jeu

-Permanence du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 à LANDIVISIAU.

-Permanence de soirée tous les mercredis de 17h00 à 20h00 (sur RDV ☎02.98.24.97.15.)

-Permanence de midi de 12h30 à 13h30 les 3 premiers vendredis du mois.

Le relais s'agrandit !!

Les travaux terminés, la nouvelle salle du Relais est enfin fonctionnelle !!

Pour marquer l'évènement, nous souhaitons vous convier à un petit goûter d'inauguration afin de partager un moment convivial et profiter de ce nouvel espace de jeu.

Nous vous proposons donc de nous retrouver à 10h au Relais : le mercredi 4 juin 2014 ou le jeudi 5 juin 2014.

Le nombre de places étant limité, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire auprès des animatrices : 02 98 24 97 15.

Visite du Moulin de Kerouat

La météo peu clémente du mois d'octobre dernier avait dissuadé nombre d'entre vous, c'est pourquoi nous avons souhaité vous proposer de réitérer la visite du Moulin de Kerouat (écomusée des Monts d'Arée) à COMMANA, le mardi 10 juin 2014, à partir de 10h. Au programme : balade, découverte du moulin et de la fabrication de la farine, manipulation et dégustation !! Merci de vous inscrire auprès des animatrices du Relais.

Sortie de fin d'année à la ferme d'Eden

Les grandes vacances approchent... ! Avant d'envisager la trêve estivale des animations du Relais, nous souhaitons donc vous proposer une dernière sortie. C'est toujours un grand plaisir pour les enfants comme pour les adultes de profiter du parc et des animaux, c'est pourquoi nous vous proposons cette année de nous retrouver à la ferme d'Eden à Saint-Vougay, le mardi 17 juin à 10h. Si le soleil est des nôtres, nous proposons à ceux et celles qui le souhaitent de rester partager un petit pique-nique sur place afin de prolonger ce moment convivial. (apporter son pique-nique). Participation : 1€ par enfant

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

UNION SPORTIVE SAINT-SERVAIS / SAINT-DERRIEN

Dimanche 8 juin

Tournoi séniors Challenge Jean-Alain INIZAN au terrain de SAINT-SERVAIS.

Début du tournoi à 9h30, finale vers 20h. Entrée gratuite.

Restauration sur place, à la salle polyvalente, à partir de 12h, ouverte à tous.

Samedi 21 juin

Assemblée Générale

L'assemblée Générale se tiendra samedi 21 juin à 18h au foyer AR STYVEL à SAINT-DERRIEN.

AMICALE TROUZ-AN-DOUR



LA JOURNEE CANTONALE DES RETRAITES

Cette année c'est l'ALPAR de Landivisiau qui organisera cette rencontre le mercredi 4 juin. Au programme de la journée : marche (gratuit), scrabble, dominos par équipes constituées, pétanque à la mêlée, en triplettes. S'inscrire auprès de Jean-Michel ou Yvonne avant le 29 mai, dernier délai. Mises 3 €/personne.

L'Amicale Trouz-an-Dour organise son **THE DANSANT le dimanche 29 juin**, à la salle polyvalente. Il sera animé par Romance Bleue, de 14h à 19h.

Café, gâteaux, et buvette sur place.



SORTIE : Le secteur du Ponant organise une sortie le mercredi 11 juin en direction de Pont-Aven avec, le matin, une visite guidée de la « cité des Peintres ». Après le déjeuner, croisière promenade sur l'Aven. Bien vouloir s'inscrire au foyer ou auprès d'Yvonne pour le samedi 31 mai.

LA JOURNEE DE DETENTE ET D'AMITIE se tiendra à Guipavas, salle « L'Alizé » le 18 juin, à partir de 13h30. Billet d'entrée 1 € à commander à la Fédération Générations Mouvement à Landerneau.

PETITES ANNONCES

✓ Dans le cadre d'une visite de lignes électriques par hélicoptère sur le département du Finistère, afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique, nous avons l'honneur de vous informer du survol, à très basse hauteur, des lignes surplombant le territoire de votre commune (hors agglomération), au cours des semaines 21 à 25.

✓ **Échange de service** : cherche personne pour réparer tondeuse « Briggs Stratton 450 ». Renseignement au 02 98 68 96 33.

✓ Les équipes des élus MSA du canton de Landivisiau organisent une conférence santé intitulée : « La prévention du diabète » le mardi 3 juin 2014 à 20h30 à l'Espace Sklerijenn à PLOUNÉVENTER. Cette soirée, gratuite et ouverte à tous, sera animée par le Dr SCHMITT, endocrinologue.

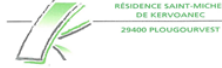
✓ Le mélanome est le cancer de la peau le plus grave. En 2012 il a provoqué 1.672 décès en France et le nombre de cas recensés ne cesse d'augmenter chaque année. Il s'agit d'un cancer agressif qu'il est important de détecter dès le début de son évolution pour laisser un maximum de chances de guérison. Au moindre doute sur l'aspect de la peau, il faut absolument consulter un dermatologue.

Les agriculteurs et toutes les personnes qui travaillent en extérieur sont particulièrement soumis aux risques des cancers de la peau puisqu'ils sont régulièrement exposés au rayonnement solaire.

La MSA d'Armorique, partenaire du syndicat national des dermatologues, vous rappelle qu'il est toutefois possible de diminuer les risques solaires par quelques comportements préventifs :

- éviter le soleil entre 12h et 16h
- se couvrir avec des vêtements, un chapeau et des lunettes de soleil
- utiliser une crème solaire haute protection et en renouveler l'application
- rechercher l'ombre

La protection est particulièrement importante pour les enfants, auxquels il faut apprendre très tôt les réflexes de prévention.



Maison de l'Aidant ☎ 02.98.68.10.36 📠 02.98.68.01.42 📞 02.98.62.38.00 📠 02.98.44.90.27
 9 rue des Marronniers - 29400 LANDIVISIAU
 ☎ 02.98.68.06.55

	Lundi 2 juin 14 h 30 - 16 h 00	Jeudi 12 juin 14 h 30 - 16 h 30	Lundi 16 juin 14 h 30 - 16 h 00	Mardi 17 14 h 30 - 16 h 30	Mardi 24 14 h 30 - 17 h 30	Lundi 30 14 h 30 - 16 h 00
juin	Jeux de dominos Maison de l'Aidant	Sensibilisation à l'orthérapie par Résidence St-Michel à la Maison de l'Aidant	Jeux de dominos Maison de l'Aidant	« Fête de la Musique » par Mr LE CORRE Organisation ACADIA à la Maison de l'Aidant	Halte-relais France-Alzheimer Maison de l'Aidant	Jeux de dominos Maison de l'Aidant

Syndicat mixte du Léon

SCoT/PLH



Les permanences « habitat » sur le territoire du Léon

Juin 2014

Permanences OPAH

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat

Mercredi 4 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun - Mairie - Uniquement sur RDV
Lundi 9 :	de 10h30 à 12h, Plouzévéde - Mairie
Mardi 10 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 11 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes
Mercredi 18 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun - Mairie - Uniquement sur RDV
Lundi 23 :	de 10h30 à 12h, Plouzévéde - Mairie
Mardi 24 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 25 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes

Renseignement au siège du Syndicat Mixte du Léon- 8 rue de la mairie à Plouescat - 02.98.61.91.51-
 Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
 Pour les propriétaires de résidence principales, se munir de ses 2 derniers avis d'imposition
 Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention

Permanences HEOL

Conseil technique sur les économies d'énergie



Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **mercredi 11 de 09h30 à 12h**
 St Pol de Léon : Maison des services, 29 rue des Carmes, **mercredi 25 de 9h à 12h**
 Renseignements : 0 805 203 205 - contact@heol-energies.org - www.heol-energies.org - 38 rue du Mur à Morlaix.
 Le cas échéant se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

Permanences ADIL

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement



ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Saint Pol de Léon : Maison des Services, rue des Carmes, **mercredi 11 de 14h à 17h** Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **mercredi 25 de 14h à 17h** Plouzévéde : **pas de permanence en juin**
 Landivisiau : Cté de Communes, zone de kerven, **mardi 10 et mardi 24 de 9h à 12h**
 Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24/02.98.46.37.38

Bourse aux logements

Pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location

Accueil au siège du Syndicat Mixte du Léon **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.**
 Et sur notre site Internet, rubrique « trouver un logement »

Je trie sans faute la cartonnette !

La cartonnette est une matière qui se recycle très bien, nous les trouvons autour de nos yaourts, autour de notre paquet de céréales, mais aussi pour emballer la lessive. Nous retrouvons régulièrement des cartonnettes dans les conteneurs bleus pour le papier. Malheureusement mise dans le conteneur bleu elle n'est pas au bon endroit pour se faire recycler. Il faut la mettre dans le conteneur jaune pour les emballages ou dans l'aire grillagée bleue en même temps que les briques alimentaires, les bouteilles et flacons plastiques et les emballages métalliques. Merci !

Coralie Berthou se tient à votre disposition pour toute question au 02 98 68 42 41 ou par mail c.berthou@pays-de-landivisiau.com



ACCUEIL DE LOISIRS

ST-DERRIEN - ST-SERVAIS - PLOUNEVENTER

Portable : 06.66.43.46.42

Mercredi 4 juin

Matin : Surprise fête des pères
Après-midi : Jeux extérieur



Mercredi 18 juin

Matin : En avant le Brésil
Après-midi : Danses rythmées



Mercredi 25 juin

Journée récréative
Avec pique-nique



Mercredi 2 juillet

Matin : Un air de vacances
Après-midi : Surprise party



Inscriptions pour l'été

Vendredi 13 juin de 16h30 à 19h00
Samedi 21 juin de 9h00 à 12h00

BULLETIN N°137- JUILLET 2014 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie si possible par mail (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le lundi 16 juin 2014 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 26.